

D : entre 0% et 1%

Conservation

A : population en état de conservation excellente

B : conservation bonne

C : conservation moyenne ou réduite

Isolement (par rapport à l'aire de répartition de l'espèce en France)

A : population (presque) isolée

B : population non isolée, en marge de son aire de répartition

C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition

Globale (évaluation globale valeur du site pour la conservation des espèces concernées)

A : valeur excellente

B : valeur bonne

C : valeur significative

IV.1.5. Principales espèces d'oiseaux de l'unité fonctionnelle « Rade de Lorient »

L'unité fonctionnelle « Rade de Lorient » est plus large que le périmètre de la ZPS « Rade de Lorient ».

La Petite Mer de Gâvres peut être considérée comme une dépression humide arrière dunaire ouverte sur la mer. Le caractère maritime est affirmé jusqu'à Kerfaut et se poursuit par un réseau de zones humides d'eau douce : Etangs de Kervran et Kerzine, marais de Kersahu et du Dreff.

Le marais de Pen Mané est plus excentré mais héberge un certain nombre d'espèces communes avec les marais associés à la Petite Mer de Gâvres et aux Etangs de Kervran et Kerzine.

Ces unités font partie de l'unité fonctionnelle de la Rade Lorient (périmètre de la ZICO).

Les interrelations entre ces diverses zones humides sont extrêmement importantes pour l'avifaune. **Le fonctionnement ornithologique de la Petite Mer de Gâvres ne peut être appréhendé qu'en étudiant ce système fonctionnel dans sa globalité.**

Il est présenté ci-dessous les principales espèces d'oiseaux observées sur les parties « Petite Mer de Gâvres », « Etangs de Kervran et Kerzine » et « Marais de Pen Mané » de la ZPS ainsi que sur les marais alentours.

Cette liste ne se veut pas exhaustive. Pour les espèces pour lesquelles la ZPS « Rade de Lorient » est d'intérêt national (titres grisés) et pour quelques autres, particulièrement bien étudiées sur le site, une description sous forme de fiches est proposée.

IV.1.5.1 GRANDS ECHASSIERS

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)

Cycle de présence et effectifs

Les oiseaux nichant en Europe de l'ouest transitent par la côte atlantique pour aller hiverner principalement en Afrique de l'ouest, de la Mauritanie (le Banc d'Arguin) à la Guinée-Bissao. L'hivernage de la spatule blanche est un phénomène récent en France, remontant au début des années 1980 et qui depuis ne cesse de s'amplifier (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT 1999). L'espèce stationne essentiellement sur la côte atlantique, sur un petit nombre de sites.

Sur le secteur correspondant au périmètre de la ZPS, la spatule blanche hiverne régulièrement depuis la fin des années 1990. Depuis 1999, les effectifs dénombrés chaque année à la mi-janvier ont stagné autour d'un minimum de deux individus (soit 1 % de l'effectif hivernant français évalué en 2004 entre 180 et 360 individus). Toutefois, en 2004 et 2006, l'effectif a atteint respectivement 14 et 10 individus, ce qui permet d'envisager une augmentation future du nombre d'oiseaux hivernant dans la ZPS.

La ZPS est un site fréquenté comme halte migratoire par la spatule blanche, aussi bien au printemps qu'à l'automne. Les bandes d'oiseaux observées comptent généralement moins d'une dizaine d'individus.

L'effectif maximum de 26 oiseaux est observé en juin sur **Kersahu** : c'est sur ce site que les oiseaux sont le plus régulièrement observés. Sur la Petite Mer de Gâvres, la population de passage est estimée à 4 individus, la population hivernante à 2 oiseaux. L'espèce ne niche pas sur le site.

Sur le site de Pen Mané, c'est un **migrateur et un hivernant** réguliers mais en petit nombre. Les spatules se regroupent au centre du marais, où il y a encore de l'eau en été. Des relations existent avec les effectifs observés à Kersahu. Cependant, la reproduction reste peu probable puisque sur les sites alentours, pourtant favorables à son implantation, l'espèce ne niche pas.

Distribution et habitat

Les milieux fréquentés sont les chenaux drainant les vasières, les étiers et les lagunes faiblement inondées sans végétation élevée : la Spatule peut y trouver ses proies, principalement des crevettes, éventuellement des insectes et plus rarement des poissons (Marion, 1999).

Valeur patrimoniale et statut de conservation

La Spatule est citée à l'annexe I de la directive «Oiseaux», aux Annexes II des conventions de Berne et de Washington et à l'Annexe C1 du règlement CEE/CITES.
Elle est considérée comme en danger en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Le complexe de zones humides « Golfe du Morbihan et satellites » (de la baie de Quiberon à la baie de la Vilaine) est identifié comme escale migratoire majeure au printemps (Gélinaud et Robic, 2000). Le site Gâvres-Quiberon et le marais de Pen Mané peuvent donc être considérés comme compartiment complémentaire du Golfe du Morbihan et l'ensemble Gâvres-Quiberon comme significatif pour l'hivernage de la Spatule blanche en France.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Cette espèce est **résidente et erratique**. Les effectifs les plus importants sont notés en octobre avec 142 oiseaux à Gâvres et 70 oiseaux environ à Pen Mané. L'aigrette fréquente surtout le site de Pen mané comme une aire de **repos** et de **nourrissage**. Elle va chercher sa nourriture aussi bien en milieu lagunaire qu'en milieu salé (sur le Blavet à proximité de la digue hors périmètre) et dans les marais.

Les effectifs minimaux sont observés en décembre et janvier.

Pendant la période internuptiale, l'Aigrette garzette est surtout observée en Petite Mer de Gâvres sur l'île Kerner et Port Louis, où les effectifs maximaux moyens sont respectivement de 68 et 71. Le dortoir sur les cyprès de l'île Kerner est pluri-spécifique : les aigrettes côtoient les hérons cendrés, les spatules blanches et les ibis sacrés. Pour se reproduire, l'aigrette a besoin de grands arbres où elle va faire son nid en colonies.

Les effectifs maximaux sont notés en novembre sur ce dortoir puis ils diminuent progressivement jusqu'en mars. Le dortoir de Port Louis (Ile des souris) constitue un refuge alternatif.

La **colonie reproductrice se situe en dehors du site Natura 2000** (sur Kerzo) mais les aigrettes viennent s'alimenter en Petite Mer de Gâvres, principalement sur Kersahu et Kerner.

Cette espèce recherche sa nourriture aussi bien en milieu lagunaire qu'en milieu salé, se déplaçant en fonction des niveaux d'eau (accessibilité des proies) au cours du cycle de marée, ou dans les marais ; quelques oiseaux fréquentent régulièrement les déversoirs des bassins ostréicoles.

L'aigrette garzette est citée à l'annexe I de la Directive «Oiseaux», à l'annexe II de la convention de Berne, à l'annexe III de la convention Washington et à l'annexe C1 du règlement CEE/CITES.

Son statut n'est pas défavorable en Europe. En France, c'est une espèce protégée.

Les effectifs hivernant dépassent le critère 1 % d'importance nationale; le site est donc d'importance nationale pour les hivernants.

Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)

Elle est présente pendant la **période de nidification** (avril à août). Elle est observée sur le marais de Pen Mané régulièrement, mais sa présence est dépendante en partie des colonies du marais du Dreff à Riantec et de Kersahu à Gâvres. Les premiers arrivants sont notés au mois d'avril et la ponte se fait en avril, mai, voire juin. Elles vont construire un nid dans une petite dépression au sol ou dans un îlot en eau peu profonde à l'abri des prédateurs. Les pontes comprennent en moyenne 4 œufs.

Le **Morbihan représente la limite Nord Ouest de son aire de reproduction régulière**. La présence est signalée depuis une 20^{aine} d'années.

Cette espèce **niche régulièrement sur Kersahu** (10 couples). A l'échelle du Morbihan, on ne dénombre pas une 100^{aine} de couples.

A Pen Mané des tentatives de reproduction sont observées par au moins 1 à 3 couples. Ces tentatives sont souvent infructueuses à cause d'un niveau d'eau variant, en effet l'échasse a besoin d'un niveau d'eau minimum et de végétation relativement dense.

L'Echasse blanche est citée à l'Annexe I de la Directive «Oiseaux» et aux Annexes II des conventions de Berne et de Bonn. Son statut n'est pas défavorable en Europe, mais une espèce protégée en France.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

Il n'a été observé qu'une fois sur le site Gâvres – Quiberon depuis 1992. Il est également noté **sédentaire et nicheur** dans les roselières des étangs de Kervran Kerzine par Rolland (1987). Il semble toujours être présent (entendu à plusieurs reprises sur Kervran Kerzine et Kersahu) mais sa reproduction n'est pas prouvée (faute d'investigations suffisantes).

Il a été observé sur le marais de Pen Mané de façon très occasionnelle.

Il fréquente les grands marais d'eau douce ou peu salée, avec des grandes étendues d'hélophytes suffisamment hauts pour pouvoir s'y dissimuler. La présence de plans d'eau et de canaux favorise cet ardeidé qui se nourrit de poissons et d'amphibiens, mais également d'insectes, de crustacés, de serpents et de petits mammifères.

Le Butor étoilé est cité à l'Annexe I de la directive «Oiseaux» et aux annexes II de la convention de Berne. Son statut provisoire est vulnérable en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Les nicheurs sont considérés comme vulnérables et les hivernants ne sont pas évalués : il est cité sur la liste rouge des espèces menacées en France.

Le déclin de ces populations serait lié aux destructions de marais et roselières auxquels le Butor étoilé est obligatoirement lié, ainsi qu'aux dérangements sur ces sites (Duhautois et Marion, 1999).

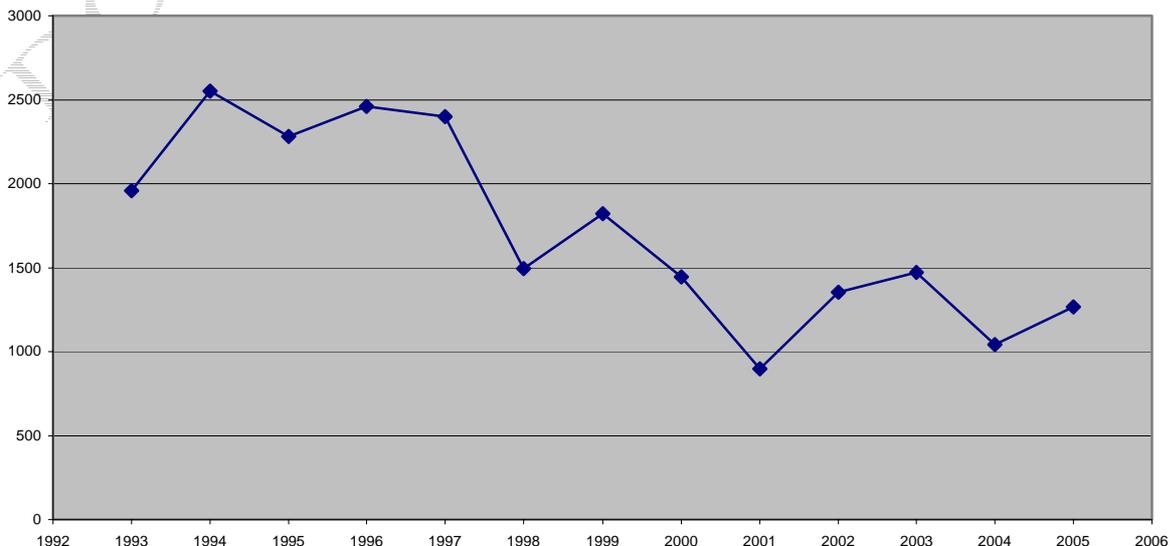
IV.1.5.2 CANARDS, OIES et autres anatidés

Bernache cravant (*Branta bernicla*)

Cycle de présence et effectifs

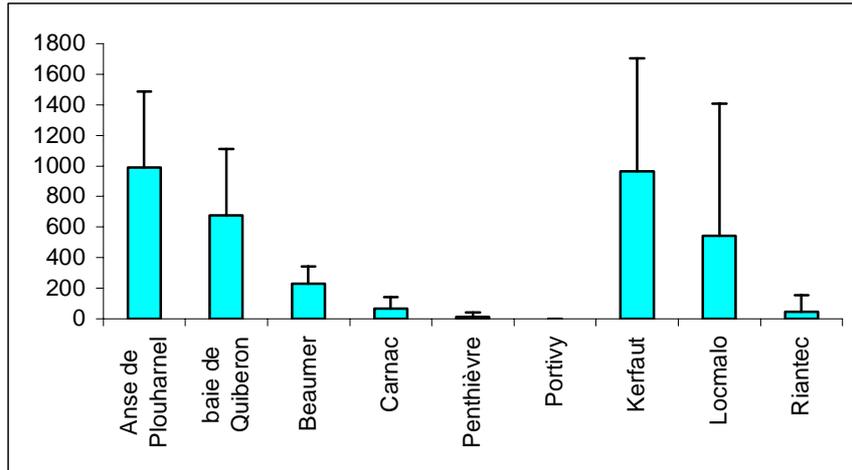
La bernache cravant hiverne sur les côtes de l'Europe du nord-ouest, principalement sur le littoral atlantique français, mais aussi sur les côtes d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Angleterre. Après avoir connu entre 1973 et 1992 un accroissement spectaculaire de ses effectifs (pic de 320 000 individus en 1992), la bernache cravant a ensuite connu un déclin sensible, de l'ordre de 30 % (Birdlife International 2004). Depuis le début des années 2000, la population hivernante de cette espèce oscille ainsi entre 180 000 et 220 000 individus (DECEUNINCK *et al.* 2006). En France, l'espèce a connu une évolution similaire. Présente essentiellement depuis les côtes du Cotentin jusqu'au bassin d'Arcachon, les effectifs de bernache cravant se maintiennent ces dernières années aux alentours de 100 000 individus (DECEUNINCK *et al.* 2006). Au niveau de la ZPS, les effectifs dénombrés à la mi-janvier montrent une régression importante depuis le début des années 1990. Entre 2 000 et 2 500 individus au début des années 1990, contre 1 000-1 500 ces derniers hivers. Toutefois, ces chiffres doivent être manipulés avec prudence. En effet, entre l'hiver 1999/2000 et l'hiver 2004/2005, les effectifs maximaux de bernache cravant recensés dans la ZPS n'ont pas été atteints au mois de janvier, mais au mois de décembre. Si l'on tient compte de cet élément, le déclin de la bernache cravant apparaît alors nettement moins marqué puisque ce sont entre 1 600 et 2 000 individus qui sont présents sur le site à cette époque de l'année. Outre des facteurs locaux qui pourraient expliquer en partie cette tendance (dégradation des zones d'alimentation, dérangement), le déclin de la bernache dans la ZPS pourrait bien

Effectifs Bernache cravant Rade de Lorient



être surtout la conséquence de la dynamique européenne de l'espèce. En 2006, 2 275 individus ont été recensés en janvier et 2 028 en décembre dépassant le seuil numérique d'importance internationale. Si la ZPS "rade de Lorient" n'atteint plus qu'occasionnellement le seuil d'importance internationale (2 200 individus), elle dépasse toutefois le seuil d'importance nationale (1 000 individus), en accueillant encore entre 1,5 et 2% de la population hivernante française de bernache cravant.

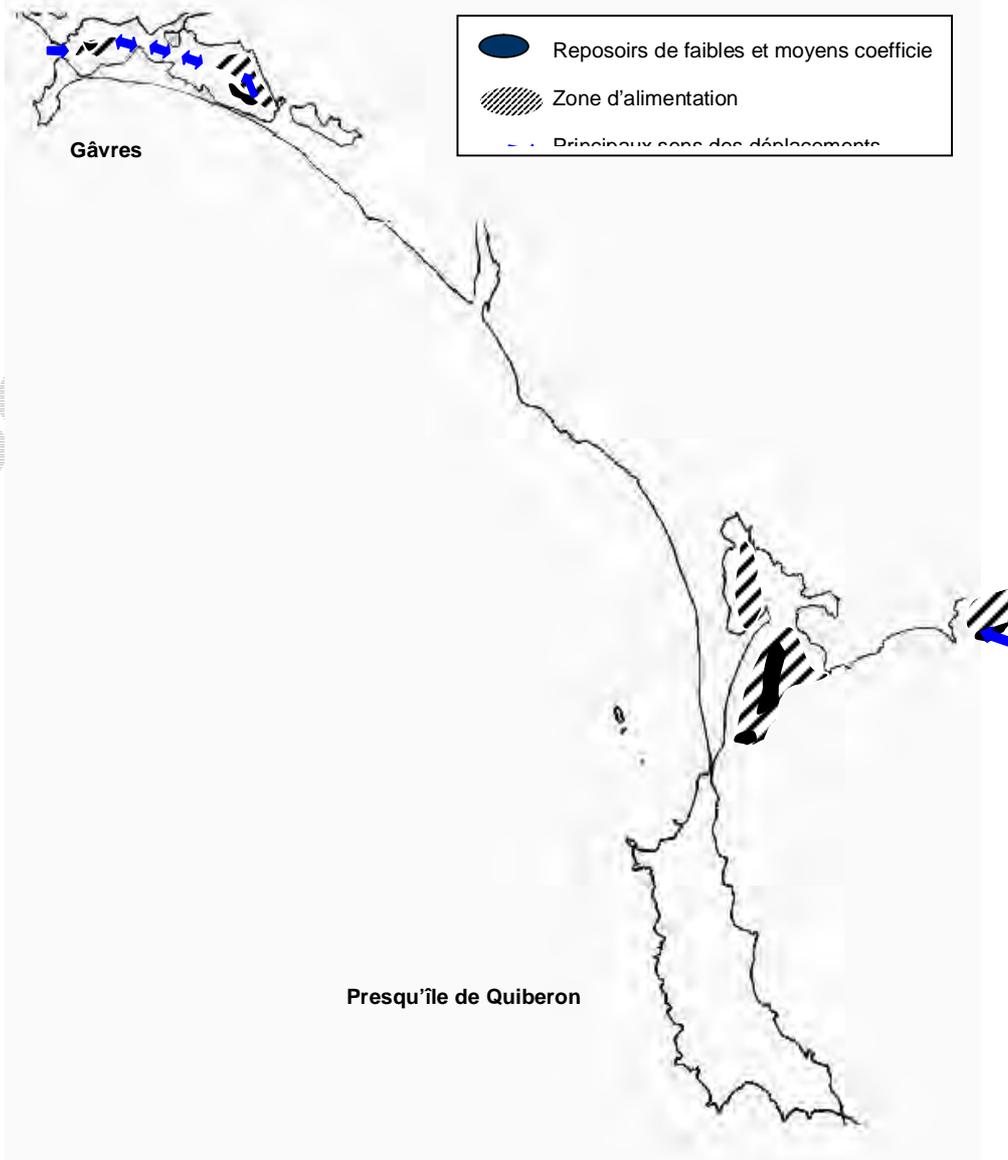
Distribution et habitat



Ces oies maritimes sont des herbivores qui se nourrissent préférentiellement de feuilles de zostères naines (plantes annuelles qui se développent au printemps, le renouvellement se fait par germination de graines) puis secondairement d'algues vertes. Des herbiers de zostères sont localisés au fond de la Petite Mer de Gâvres.

La Bernache cravant privilégie les **secteurs de Kerfaut et la baie de Locmalo** pour la mer de Gâvres.

Importance relative des différents secteurs du site Gâvres Quiberon pour la Bernache cravant hivernante.



Cette oie herbivore adopte un rythme d'activité tidal : elle se regroupe en reposoir de haute mer sur l'eau, à Kerfaut et Locmalo. A marée basse, elle gagne les zones d'alimentation à proximité, Kerfaut puis Locmalo. En rade de Lorient, les oiseaux fréquentent également des secteurs extérieurs à la zone Natura, en particulier les vasières de l'estuaire du Blavet et de Quélisoy.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

La Bernache cravant est citée aux annexes II de la directive «Oiseaux» et de la convention de Bonn et à l'annexe III de la convention de Berne. Elle est localisée en hiver en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Ses effectifs hivernant sont à surveiller, d'autant plus que la France occupe une place prépondérante pour l'hivernage puisqu'elle accueille entre 30 et 40% des effectifs totaux. Les effectifs maximums du site Gâvres Quiberon atteignent les seuils d'importance internationale de 2200 oiseaux : c'est donc un site majeur pour l'hivernage de cette espèce.

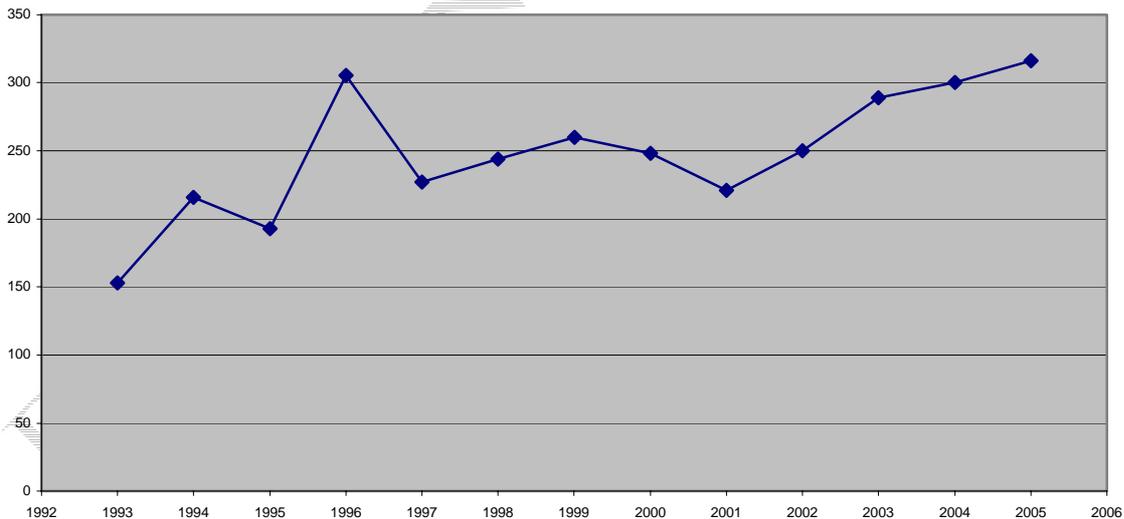
Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

C'est un canard nicheur et hivernant sur le site Gâvres Quiberon.

Cycles de présence et effectifs

Les effectifs sont de 150 à 250 oiseaux sur le site Natura 2000 « Rade de Lorient ». Les pics d'effectifs correspondent à des vagues de froid (les oiseaux plus nordiques viennent sur le secteur).

Effectifs tadorne de Belon Rade de Lorient

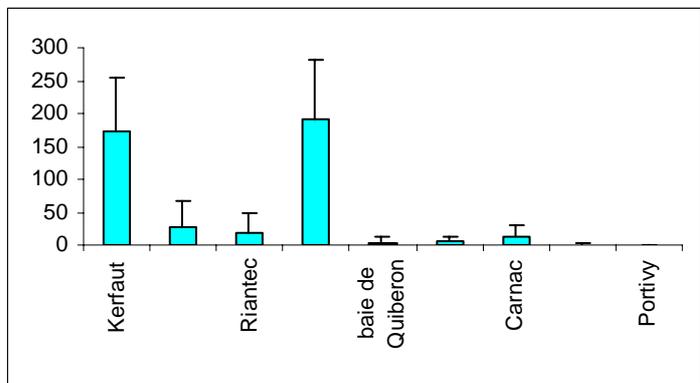


20 – 30 couples ont été noté sur les zones périphériques à la Petite Mer de Gâvres.

La Petite Mer de Gâvres est d'importance nationale pour cette espèce.

A part en 1993, les effectifs maximaux de la Petite Mer de Gâvres sont toujours inférieurs aux effectifs comptés à la mi janvier sur l'ensemble de la rade de Lorient. En effet les tadorne fréquentent également d'autres secteurs dont l'estuaire du Blavet.

Il fréquente le marais de Pen Mané surtout les zones rases sans trop de végétation et les secteurs en eau peu profonde où il trouve sa nourriture. Le tadorne se reproduit sur le site (environ 4 à 5 couples) dans un nid sur le sol dans la roselière à proximité de la lagune.



Importance relative des différents secteurs du site Gâvres Quiberon pour le Tadorne de Belon hivernant.

Distribution et habitat

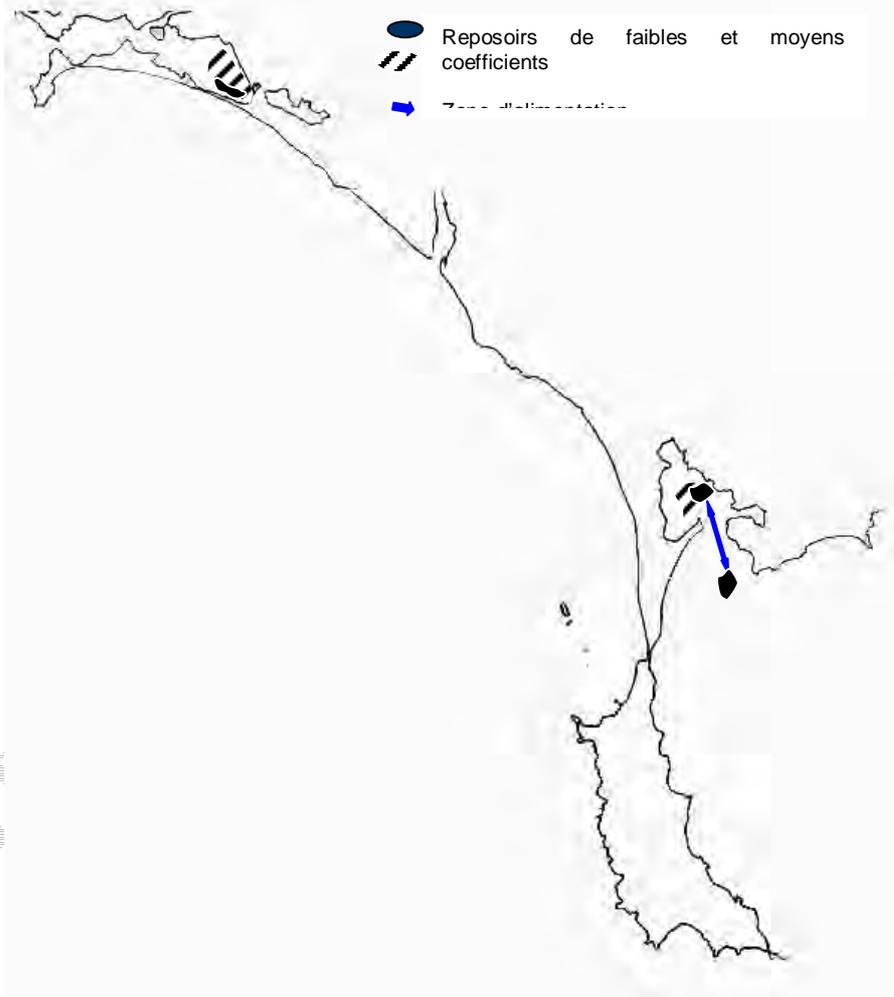
Les jeunes se regroupent après l'éclosion, ils se nourrissent sur les marais, les lagunes. En été les adultes migrent vers l'Est pour la mue, pendant laquelle ils sont vulnérables. Les tadornes reviennent ensuite en octobre/novembre. Elles fréquentent Kerfaut dans la quasi majorité.

Le Tadorne de Belon privilégie les fonds de baie abrités (fond de la mer de Gâvres), caractérisés par des sédiments sablo-vaseux assez meubles. Le rythme d'activité est complexe, tidal (lié au rythme des marées) et nyctéméral (alimentation nocturne dans des zones inaccessibles de jour du fait de la pression de dérangement).

Les oiseaux se reposent sur l'eau à marée haute, à proximité des zones d'alimentation et sur pied pendant le cycle de basse mer, après une séquence d'alimentation active au moment où la nourriture (principalement de petits mollusques) devient accessible au jasant.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

Le Tadorne de Belon est cité aux annexes II des conventions de Bonn et de Berne. Son statut n'est pas défavorable en hiver. En France c'est une espèce protégée. Son statut n'est pas défavorable. Un peu plus de 49 000 oiseaux hivernaient en France en janvier 2002 : la population est globalement stable depuis la fin des années 90. Le site Gâvres Quiberon n'atteint pas les seuils d'importance nationaux pour cette espèce (500). En revanche, le site est considéré comme significatif pour la nidification de l'espèce.



Canard siffleur (*Anas penelope*)

Présence anecdotique. On en voit quelques 10^{aine} tous les ans. Les effectifs étaient plus importants il y a quelques années (plus d'1 millier). L'espèce est en diminution sur son aire d'hivernage en France suite au réchauffement global du climat. C'est une espèce des zones froides, elle remonte donc vers le Nord (les effectifs restent cependant stables au niveau mondial).

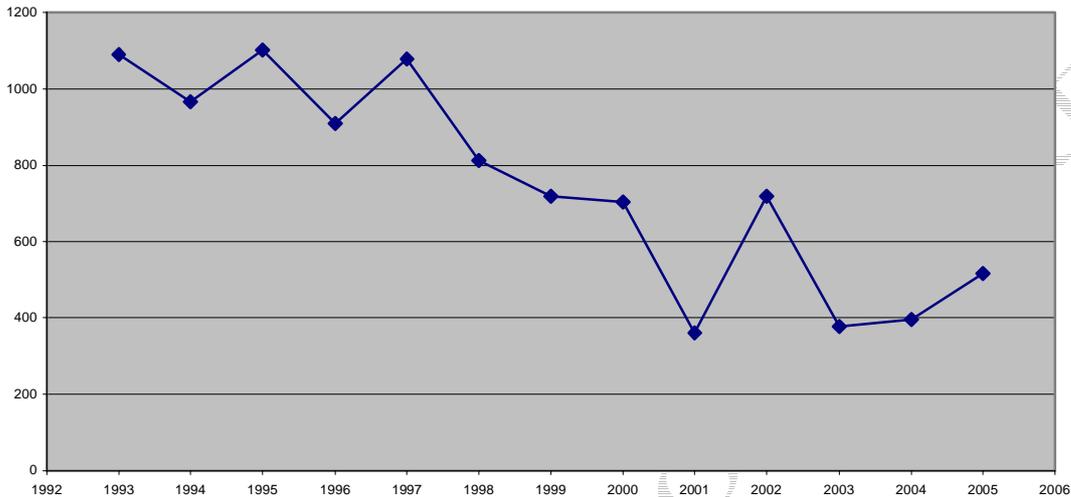
IV.1.5.3 LIMICOLES

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)

Cycle de présence et effectifs

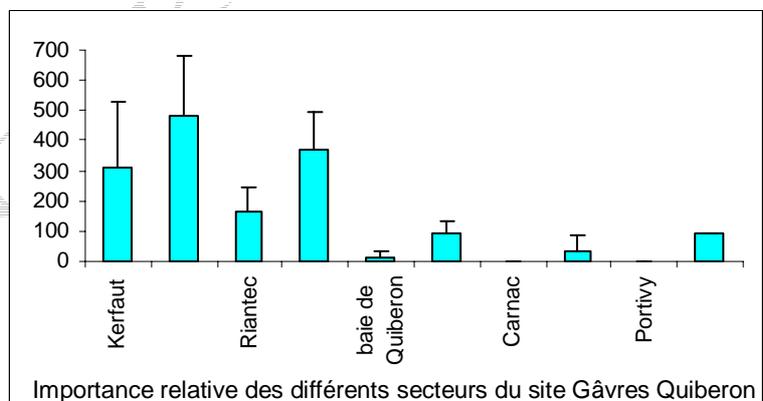
Les populations européennes de grand gravelot hivernent le long des côtes européennes et africaines. En France, le grand gravelot stationne essentiellement sur les côtes de la Manche et sur la façade atlantique (DECEUNINCK & MAHEO 2000). Au niveau national, cette espèce a vu ses effectifs d'hivernants augmenter de façon significative jusqu'en 1989 pour décliner ensuite jusqu'en 1993. Depuis, le grand gravelot semble avoir retrouvé son niveau de la fin des années 1980, avec un peu moins de 14 000 individus passant l'hiver en France (DECEUNINCK & MAHEO 2000). Au sein du périmètre correspondant à l'actuelle ZPS, le grand gravelot a connu une évolution quelque peu différente : forte augmentation du nombre d'hivernants jusqu'en 1992, suivie d'un déclin de l'ordre de 40 % jusqu'au début des années 2000. Depuis, les effectifs présents

Effectifs Grand gravelot Rade de Lorient



dans la ZPS restent fluctuants. Entre 2002 et 2006, ils peuvent être évalués dans une fourchette comprise entre 250 et 450 individus, chiffre représentant entre 2 et 3 % de l'effectif hivernant français.

Le grand gravelot présente des effectifs importants en période de migration automnale. Les effectifs recensés sur les reposoirs du fond de la Petite Mer de Gâvres sont importants, puisque des troupes comptant entre 500 et 1 000 oiseaux ont pu être détectés au mois d'août. Ces effectifs sont proches du seuil d'importance internationale, fixé actuellement à 730 individus. Les effectifs les plus importants sont sur Locmalo.



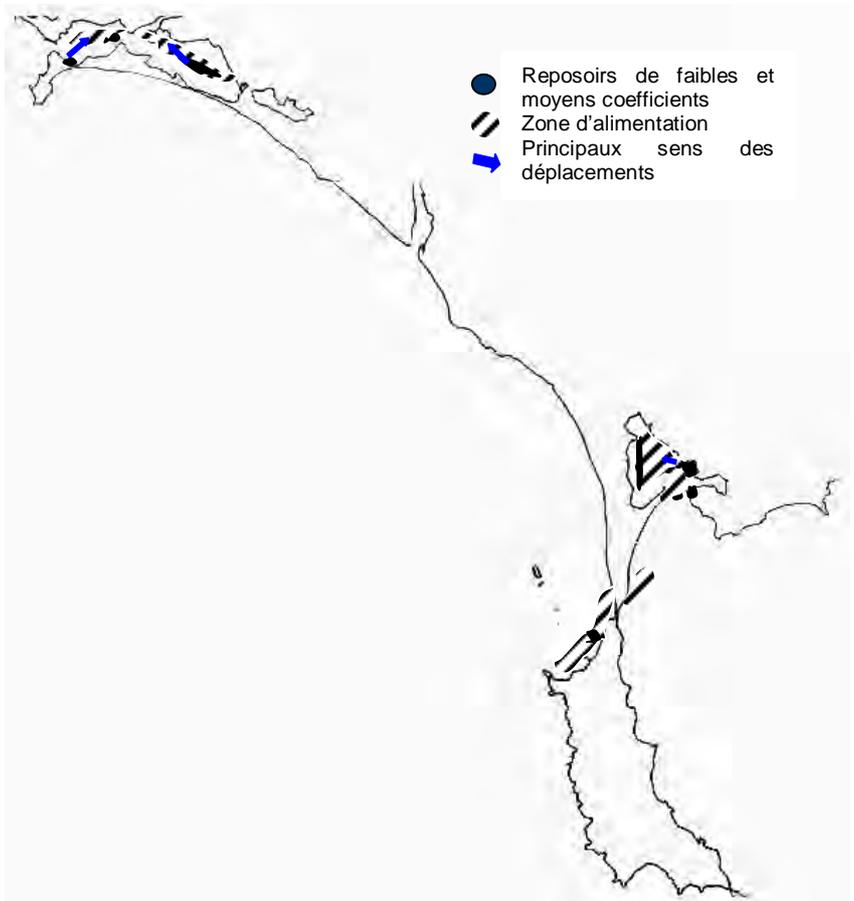
Importance relative des différents secteurs du site Gâvres Quiberon

Sa reproduction a été notée en mer de Gâvres (1 à 2 couples au maximum), la nidification demeure occasionnelle (Bargain et coll., 1999). Importance relative des différents secteurs du site Gâvres Quiberon

Distribution et habitat

Les grands gravelots adoptent un rythme tidal. En Rade de Lorient, les reposoirs de marée haute se situent en haut d'estran de la Mer de Gâvres par petits coefficients de marée. Pour des coefficients supérieurs, les oiseaux se regroupent notamment sur la plage de Gâvres ou à proximité des roches de Magouéro. En recherche de nourriture ils se dispersent d'abord à proximité des reposoirs, sur les vasières depuis Kerfaut jusqu'à Riantec et dans la baie de Locmalo qui constitue la zone d'alimentation privilégiée.

Quand la marée descend, les oiseaux se dispersent sur les vasières à la recherche de petits invertébrés.



Distribution spatiale des grands gravelots hivernants

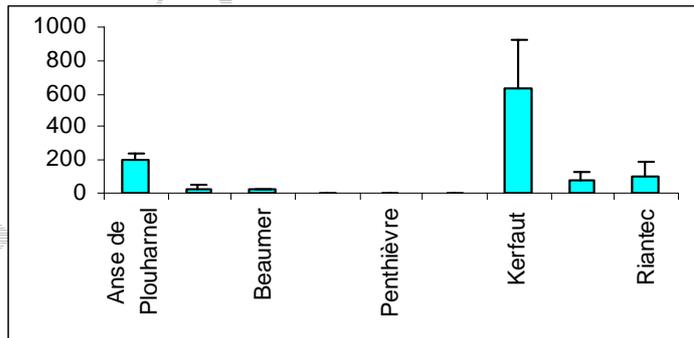
Valeur patrimoniale et statut de conservation

Le grand gravelot est cité aux annexes II des conventions de Bonn et de Berne. Son statut n'est pas défavorable en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Les nicheurs sont notés vulnérables et les hivernants à surveiller : il est à ce titre cité sur la liste rouge des espèces menacées. Le (s) couple (s) de Gâvres – Quiberon est le seul couple reproducteur du Morbihan mais la Bretagne accueille entre 62 et 71 couples et la France 130. La Bretagne est donc une région majeure pour la reproduction de l'espèce. L'effectif hivernant en France était de 14 000 individus comptés en janvier 2002 (Mahéo, 2002), sur les 47 000 individus de la population de la voie de migration est Atlantique. La France a donc une place privilégiée pour l'hivernage de cette espèce et la mer de Gâvres est une zone d'importance internationale (critère 500 oiseaux). Elle est d'un intérêt majeur pour l'espèce. C'est une espèce sensible au dérangement, notamment sur les reposoirs de pleine mer.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)

Cycle de présence et effectifs

En France, le pluvier argenté hiverne presque exclusivement sur le littoral, les principales zones de concentration étant situées sur les côtes de la Manche et sur la façade atlantique (DECEUNINCK & MAHEO 2000). Sur le secteur correspondant à l'actuelle ZPS, les stationnements de pluvier argenté se sont calqués globalement sur la tendance nationale : augmentation régulière entre la fin des années 1970 et 1997, se poursuivant par une période où les effectifs sont restés relativement fluctuants. Les dénombrements réalisés à la mi-janvier entre 2002 et 2006 permettent d'évaluer en moyenne entre 600 et 700 le nombre d'individus stationnant dans la ZPS en hiver, ce qui représente environ 2,5 % de la population française. La Rade de Lorient est d'importance nationale pour cette espèce. Il est également migrateur sur le site.

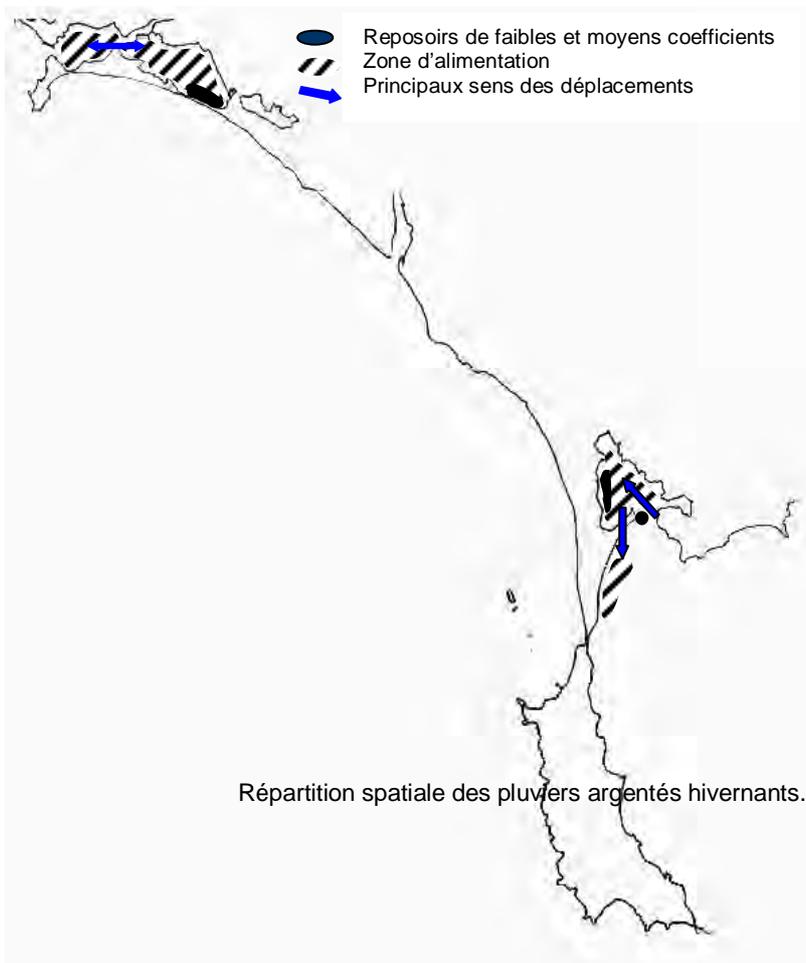


Importance relative des différents secteurs du site de Gâvres-Quiberon pour le pluvier argenté hivernant.

Distribution et habitat

Le Pluvier argenté adopte un rythme d'activité strictement tidal : il se concentre à marée haute sur des reposoirs situés en haut d'estran, soit sur les rochers et îlots encore émergés lors des marées de vives eaux. Il se disperse en recherche de nourriture (annélides, petits mollusques et crustacés) sur les vasières quand la marée descend. Il privilégie les estrans sablo-vaseux abrités car sa technique de capture de proies, (chasse à vue et surtout à l'ouïe) est sensible au vent.

En Petite Mer de Gâvres, les oiseaux se dispersent en recherche de nourriture principalement dans la partie sud est (de Riantec à Kerfaut). Quand la marée monte, les oiseaux se regroupent sur les parties non immergées de la Petite Mer de Gâvres, sur Kerfaut : ces reposoirs sont disponibles pour les faibles coefficients de marées (<60). Pour les coefficients supérieurs, la mer



Répartition spatiale des pluviers argentés hivernants.

recouvrant la quasi-totalité des vasières de la petite mer de Gâvres, les oiseaux sont contraints de chercher d'autres reposoirs : la majorité se concentre alors sur les roches situées à l'entrée de la rade de Lorient (pointe des Saisies), après une étape en pré reposoirs au fond de la Ptite Mer.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

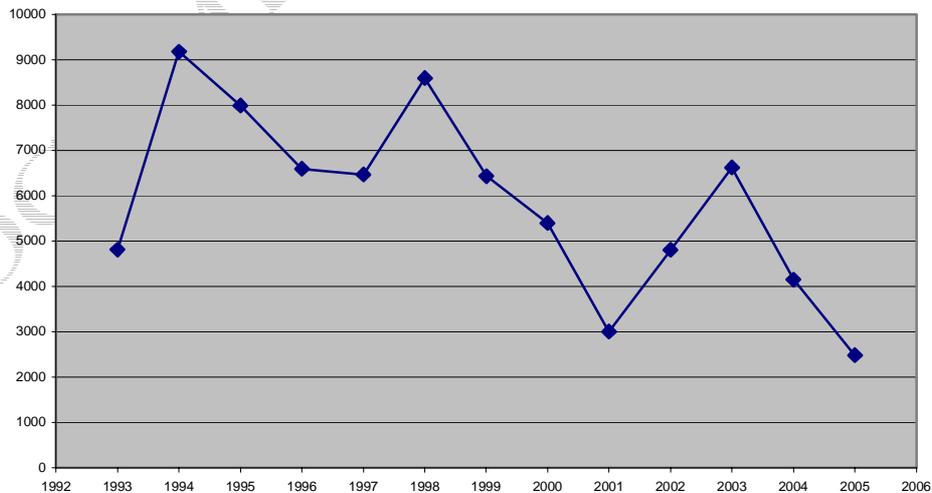
Le Pluvier argenté est cité aux annexes II de la directive «Oiseaux», de la convention de Bonn et à l'annexe III de la convention de Berne. Son statut provisoire n'est pas défavorable. En France c'est une espèce chassable.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Cycle de présence et effectifs

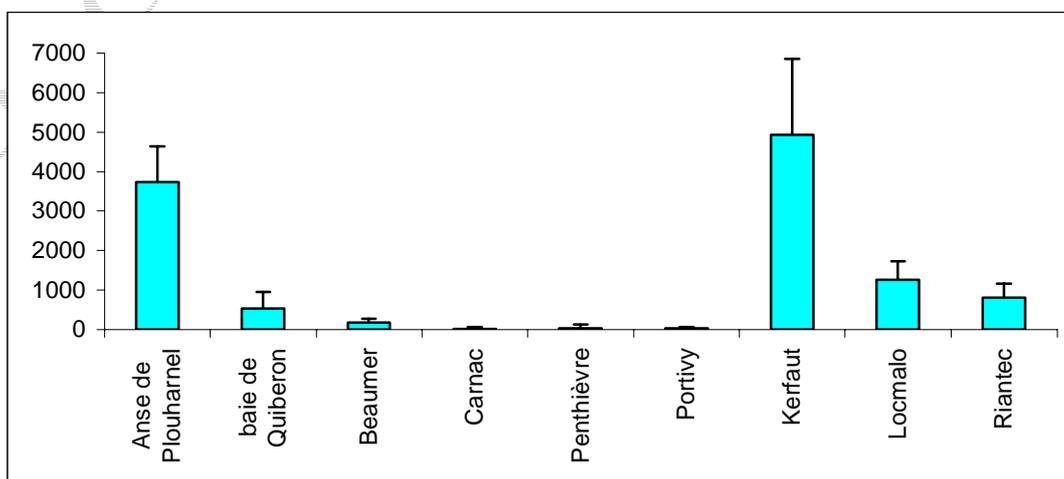
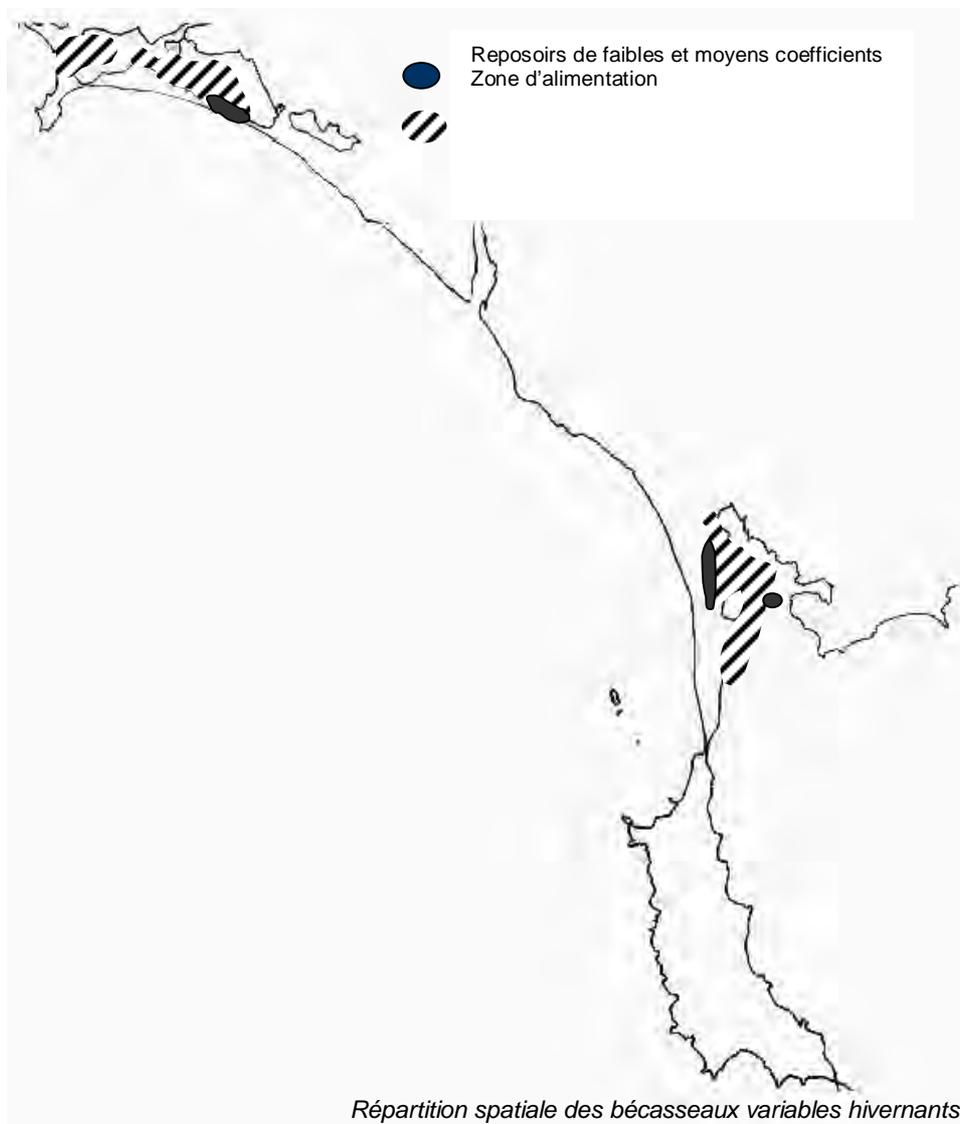
Les principaux quartiers d'hiver en Europe de cette espèce sont situés dans les îles britanniques, en France et aux Pays-Bas. Plus du cinquième de la population de bécasseau variable migrant par la voie est-atlantique hiverne en France, essentiellement sur les côtes de la Manche et de la façade atlantique. Sur la période allant de 1980 à 2000, l'abondance du bécasseau variable en France a varié considérablement d'un hiver à l'autre, sans qu'aucune tendance ne se dessine au niveau national (DECEUNINCK & MAHEO 2000). Au sein de la zone correspondant à l'actuelle ZPS, le bécasseau variable semble toutefois avoir connu un déclin par rapport au milieu des années 1990, même si les effectifs dénombrés ces dernières années montrent d'importantes fluctuations. Sur la période 2002-2006, on peut estimer que la population hivernant sur le site était en moyenne comprise entre 4 000 et 6 000 individus, c'est à dire entre 1,5 et 2 % de la population nationale. Le site est d'importance nationale pour cette espèce. La majorité des effectifs sont sur Kerfaut.

Effectifs Bécasseau variable Rade de Lorient



Distribution et habitat

Ce petit limicole adopte un rythme d'activité tidal : il se concentre à marée haute sur des reposoirs situés soit en haut d'estran, soit sur des rochers non recouverts par la mer. Il se disperse sur la zone intertidale dès que les vasières commencent à découvrir, en privilégiant les zones de sédiments plutôt meubles de fond de baie, dans la Petite Mer de Gâvres, à la recherche de petits invertébrés benthiques. En Petite Mer de Gâvres, les reposoirs sont situés en fond de baie, sur Kerfaut. Pour les plus forts coefficients, les oiseaux peuvent se concentrer sur Gâvres ou à l'extérieur du site, sur les roches des Saisies, où ils s'associent aux autres limicoles. Une partie des bécasseaux peut également rejoindre les reposoirs de l'île de Groix (Pointe des Saisies) lors des très grandes marées, en s'associant aux pluviers argentés.



Importance relative des différents secteurs du site Gâvres Quiberon pour le Bécasseau variable hivernant.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

Le Bécasseau variable est cité aux annexes II des conventions de Bonn et de Berne. Il est considéré comme vulnérable en hiver en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Ses effectifs hivernants sont en déclin : l'espèce est à ce titre sur la liste orange des espèces menacées. La France, qui accueille plus du quart de la population hivernant dans le nord-ouest de l'Europe, occupe une situation géographique majeure pour cette espèce. Les effectifs de bécasseaux variables du site Gâvres Quiberon dépassent le seuil d'importance nationale (3000 individus) sans atteindre le niveau d'importance internationale (13300 individus).

Chevalier Gambette (*Tringa totanus*)

Cycle de présence et effectifs

Dès le mois de juillet et août, la Rade de Lorient et la Petite Mer de Gâvres connaissent un afflux important de chevaliers gambettes. Ces oiseaux en migration post-nuptiale sont largement répartis sur l'ensemble de la zone. Les oiseaux semblent privilégier les vasières de l'estuaire du Blavet et de l'anse de Quélisoye, ainsi que le marais de Kersahu, mais sont également observés dans le périmètre de la ZPS, en particulier dans le marais de Pen Mané. Des bandes comprenant entre 100 et 150 individus y sont aisément observables à cette période de l'année. Le site est d'importance nationale pour cet espèce.

Sa reproduction sur le site reste à confirmer, mais il reste un nicheur potentiel malgré une présence estivale relativement rare.

Distribution et habitat

Le chevalier gambette parcourt les rivages rocheux, sablonneux ou vaseux, marchant d'une allure aisée et rapide, en picorant à la surface. Il trouve sa nourriture en regardant, et seulement très rarement en fouillant la vase ou le sable. Il promène son bec dans l'eau. Il suit le bord de l'eau à marée descendante, parfois en s'enfonçant dans l'eau ou en nageant, pour être le premier à nettoyer les parties vaseuses découvertes. Ils se nourrissent ensemble le jour, et le soir, si la marée est bonne, ils poursuivent leurs fouilles. Les chevaliers gambette se nourrissent en grands rassemblements pour leur sécurité, surtout dans les endroits découverts et à marée haute. Mais à marée basse, ils se déploient. Quelques adultes peuvent aussi défendre les aires de nourrissage. Ils « broutent » souvent avec d'autres échassiers. Le chevalier gambette est un migrateur. Il vole en groupe d'au moins 80 individus. Il peut parcourir des distances allant de 500 m à 6,500 km d'un coup. Il migre souvent de nuit.

Le nid est une dépression peu profonde dans le sol, près ou sous la végétation, ou au pied de hautes herbes pouvant servir de toit. Le mâle construit la base et la femelle le complète avec des brindilles et des feuilles.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

Le chevalier gambette n'est pas une espèce en danger, mais l'effectif de sa population est en train de décroître. C'est pourquoi il est inscrit sur la liste rouge nationale des espèces menacées

Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)

Il est présent sur le site de Pen Mané lors des **passages migratoires** réguliers et en petit nombre où on le trouve sur les berges de la lagune entrain de se nourrir.

Sa raréfaction au nord de l'Europe confère au site de Pen Mané un caractère remarquable.

La reproduction de l'espèce serait envisageable puisque sa reproduction est confirmée au sud de la Bretagne.

C'est une espèce classée rare dans le livre rouge national, au statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors Europe (SPEC 3). Elle est citée à l'annexe II de la convention de BONN.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

On la retrouve à Pen Mané lors de la **migration**. Sa reproduction serait favorisée par la création d'îlots assurant la tranquillité. Les passages estivaux de l'avocette restent rares et irréguliers.

Elle est inscrite dans l'annexe I de la directive «Oiseaux». Elle reste une espèce emblématique de nos côtes mais rare à observer.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*)

C'est un **migrateur régulier** sur le site de Pen Mané souvent en groupe de quelques individus (en moyenne 5 à 8) où il vient se reposer et se nourrir pendant sa migration vers l'Europe du Nord. Son hivernage a été confirmé au sud de la Bretagne.

Le combattant est inscrit dans l'annexe I de la directive «Oiseaux», et inscrit comme vulnérable sur la liste rouge nationale. La présence de cette espèce est remarquable sur le site.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Ils sont présents sur le site du Marais de Pen Mané à plusieurs moment de l'année. En mai juin, 1 à 3 couples **essaient de nicher** dans les prairies humides mais sans résultat. Cela pourrait être évité en contrôlant les niveaux d'eau et maintenant des espaces secs et isolés sur le marais. Les vanneaux

affectionnent particulièrement les milieux inondés et ouverts où ils vont disposer dans une cuvette des feuilles sèches au sol pour former leur nid. Des individus se rassemblent en bande hivernale (fin août à début novembre) dans les zones de végétation rase, réservoir de nourriture.

Le vanneau huppé n'est pas en danger mais reste inscrit sur la liste orange des espèces menacées au niveau national et à l'annexe II de la convention de BONN.

IV.1.5.4 GOELANDS, MOUETTES ET STERNES

Sterne caugek (*Sterna sandricensis*) et sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

Les deux espèces fréquentent le marais de Pen Mané pendant sa période post-nuptiale, où elles vont trouver de la nourriture et une aire de repos privilégiée. Elle se localise aux abords des eaux de la lagune où elles vont pêcher des petits poissons. Cette visiteuse d'été se reproduit sur l'ensemble de la côte Atlantique, il serait donc possible d'améliorer l'habitat en créant des îlots et en gérant les niveaux d'eau afin de lui permettre de se reproduire.

Elles sont inscrites dans l'annexe I de la directive « Oiseaux ».

IV.1.5.5 RAPACES

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Cycle de présence et effectifs

L'essentiel de la population européenne de ce grand migrateur passe l'hiver en Afrique subsaharienne. L'ensemble des zones humides et fleuves de France sont concernés par la migration pré-nuptiale et post-nuptiale de cet oiseau, dont on évalue le passage à plusieurs milliers d'individus. De par le caractère très diffus de la migration de cette espèce, les lieux de halte migratoire sont multiples et n'accueillent jamais plus de quelques individus. Chaque lieu d'escale revêt donc une grande importance pour la conservation de l'espèce (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT 1999). Dans la ZPS "Rade de Lorient", le balbuzard pêcheur est principalement observé à l'occasion de la migration post-nuptiale, entre septembre et octobre. Depuis 2000, le nombre d'oiseaux observés à l'automne oscille entre 1 et 2 oiseaux.

Distribution et habitat

Compte-tenu de son alimentation très spécialisée pour ne pas dire exclusive, le balbuzard séjourne à proximité de milieux aquatiques : bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières mais aussi parfois côtes maritimes. Cet oiseau possède l'une des plus grandes aires de répartition. Le nid du balbuzard est construit de branches et posé sur un promontoire, grand arbre, pylone électrique ou rocher escarpé. En l'absence de prédateurs, il est parfois même construit à terre. De façon générale, il est utilisé plusieurs années consécutives et au fil des ans, il peut atteindre une dimension assez imposante. Le balbuzard se nourrit uniquement de poissons capturés à la surface de l'eau : ils pèsent généralement entre 150 et 350 grammes mais ils peuvent atteindre exceptionnellement jusqu'à 1 kg et mesurer de 20 à 35 cm. Il possède une technique de pêche inégalée. Il repère sa cible en la survolant d'une hauteur de 10 à 20 mètres ou en pratiquant le vol stationnaire. Il plonge alors, tête la première, ailes repliées et serres en avant, immerge uniquement les pattes et ressort avec sa proie qu'il transporte jusqu'à son nid ou sur un perchoir où il la dévore.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

C'est une espèce au statut européen défavorable dont la majorité des effectifs se situent hors Europe. Il est inscrit sur la liste rouge des espèces menacées au niveau national.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Les milieux de prédilection de ce rapace diurne sont les marais, les étangs pourvus de végétation hélophile dense, comme les phragmites, les typhas, les scirpes mais peu boisés (Nicoleau-Guillaumet, 1999). En hiver, il fréquente également l'estran (prédation sur les concentrations d'oiseaux d'eau). Les secteurs de marais sont prospectés pour l'alimentation.

Il est **nicheur sur Kervran Kerzine** : les nids sont construits dans les roselières. On n'observe jamais plus de 1 ou 2 individus.

Il est régulier sur le marais de Pen Mané mais sa reproduction reste peu probable.

Le busard des roseaux est cité à l'annexe I de la directive « Oiseaux », aux annexes II des conventions de Bonn, de Berne et de Washington, à l'annexe C1 du règlement CEE/CITES. Son statut n'est pas défavorable en Europe. En France, c'est une espèce protégée.

Rapace nocturne

Peu de données concernant les rapaces nocturnes sont disponibles. Le site est favorable à leur implantation.

IV.1.5.6 RALLIDES

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)

La marouette vie sur les berges de la lagune du marais de Pen Mané dans les roselières claires et la végétation basse. Sa présence est probablement annuelle sur le marais mais très discrète. Sa reproduction n'est pas prouvée mais reste probable, car nous sommes en présence d'un habitat favorable. La ponte se fait dans une coupe de roseaux et d'herbes sèches à même le sol dans un endroit abrité.

La présence de cet oiseau est favorisée par un niveau d'eau relativement bas lui permettant de prospecter à la recherche de nourriture.

C'est une espèce de l'annexe I de la directive « Oiseaux », classée en danger dans le livre rouge national et cité à l'annexe II de la convention de Bonn.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

1 à 3 couples sont dénombrés sur les zones humides bordant la Petite Mer de Gâvres et 4 à 7 individus sont **hivernant** sur le même secteur. Il est également noté sédentaire et nicheur dans les roselières des étangs de Kervran Kerzine (Rolland, 1987). Espèce commune et reproduction confirmée sur le Marais de Pen Mané.

Les nids sont cachés dans l'épaisseur de la végétation, à proximité d'eau libre de niveau stable et entourée d'un épais couvert végétal. Pendant la période de reproduction, il se nourrit d'insectes aquatiques, d'amphibiens et de petits poissons. Les causes les plus fréquentes d'échec de la reproduction sont liées à la variabilité des niveaux d'eau (Koenig, 1999).

Le râle d'eau est cité à l'annexe II de la directive « Oiseaux » et à l'annexe III de la convention de Berne. Son statut provisoire n'est pas défavorable en Europe. En France, c'est une espèce chassable. Le site ne représente pas une zone géographique majeure pour l'espèce.

IV.1.5.7 PASSEREAUX

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Cycle de présence et effectifs

Le site « Rade de Lorient » constitue un site de regroupement nocturne important en période de migration pré et post nuptiale. Des effectifs de 500 à 1000 individus ont été relevés de 1999 à 2003.

Distribution et habitat

L'hirondelle de rivage doit son nom aux lieux qu'elle habite. En effet, elle ne quitte guère les zones humides naturelles (rivières, fleuves, falaises côtières) ou artificielles (carrières de sables, talus routiers). La reproduction est liée à la présence de falaises abruptes, et de granulométrie fine. Ces habitats sont fragiles et instables, ce qui entraîne d'importantes fluctuations annuelles des effectifs nicheurs en France. Elle niche en colonie dense qui peut aller de quelques couples à 600-700 couples maximum. Les petits sont nourris en commun, comme chez leurs congénères, avec des moucherons et d'autres petits insectes, parfois avec des libellules presque aussi longues qu'eux.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

C'est une espèce au statut européen défavorable dont la majorité des effectifs se situent hors Europe. C'est une espèce à surveiller au niveau national.

Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)

Cycle de présence et effectifs

Le phragmite aquatique est un des passereaux les plus rares du continent européen et est considéré comme vulnérable à l'échelon mondial (ROCAMORA & YETAMAN-BERTHELOT 1999). L'essentiel de ses effectifs niche en Biélorussie, Pologne et Ukraine, et d'après les dernières estimations, sa population européenne serait comprise entre 12 000 et 20 000 couples (Birdlife International 2004). Sur la voie de migration ouest-européenne, le littoral Manche-Atlantique français joue un rôle majeur pour l'espèce en période de migration post-nuptiale. D'après certaines estimations, l'ensemble de la zone pourrait bien voir transiter près de 90% de la population mondiale, la Bretagne figurant parmi les régions françaises offrant les meilleures conditions d'accueil. Ce sont ainsi plusieurs milliers d'oiseaux qui s'arrêteraient dans les marais littoraux bretons, dont une dizaine sont aujourd'hui identifiées comme jouant un rôle significatif (BARGAIN 2002). Le marais de Pen Mané et les étangs de Kervran – Kerzine en font partie. Ces deux sites s'intègrent dans le chapelet de haltes migratoires qui permettent à l'espèce de progresser régulièrement depuis les zones de nidification vers les zones d'hivernage. Suite à un programme de baguage standardisé mené entre août et septembre 2002, il est possible d'estimer que la ZPS voit s'arrêter au minimum plusieurs dizaines d'oiseaux chaque année (BARGAIN 2002, BARGAIN *et al.* 2004). En revanche, un travail similaire réalisé sur Pen Mané entre avril et mai 2006 n'a pas permis de déceler la présence du phragmite aquatique au moment de la remontée pré-nuptiale. Cela s'expliquerait par le fait que cette espèce effectue vraisemblablement une migration en boucle qui le conduit au cours de la migration pré-nuptiale à survoler le Sahara, puis à traverser la Méditerranée pour rejoindre directement les zones de reproduction d'Europe centrale en passant principalement par l'Italie, l'est de la France, l'Allemagne (GUYOT & BARGAIN 2006).

Cette petite fauvette aquatique fait l'objet d'un programme de restauration et de conservation européen dans le cadre d'un projet LIFE Nature engagé par la SEPNEB.

Distribution et habitat

Nous ne connaissons encore que partiellement son régime alimentaire et ses mœurs. Néanmoins, il se localise dans la végétation basse et détrempée qui se raréfie devenue rare (drainage...).

Cet animal est très farouche, discret et donc difficilement observable.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

Le Phragmite est classé comme espèce menacée au niveau mondial (SPEC1) et cité dans l'annexe I de la directive « Oiseaux » et de la convention de Bonn, c'est une espèce migratrice en danger (nécessitant une protection immédiate).

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Cycle de présence et effectifs

Les sessions de baguage menées à l'automne 2002 et au printemps 2006 sur le marais de Pen Mané ont permis de mettre en évidence que ce site était comme pour le phragmite aquatique un site d'étape migratoire importante à l'automne pour le phragmite des joncs, mais vraisemblablement pas au printemps (BARGAIN 2002, GUYOT & BARGAIN 2006).

Les inventaires les plus récents donnent une estimation de 50 à 60 oiseaux nicheurs dans le complexe des zones humides périphériques de la mer de Gâvres (Dérian, 2003) et une estimation d'une quinzaine d'oiseaux nicheurs dans le marais de Pen Mané (dénombré 4 à 10 chanteurs sur Pen Mané).

Distribution et habitat

C'est une espèce paludicole présente sur le site de fin mars à septembre, où elle est **nicheuse et migratrice** vers le Sahara en hiver. Cette fauvette fréquente des milieux assez variés, roselières en ceinture d'étangs, cariçaies, prairies humides avec des saules où elle recherche sa nourriture, insectes essentiellement, puçerons. Elle camoufle son nid dans la végétation dense.

Valeur patrimoniale et statut de conservation

Il est cité à l'Annexe II de la convention de Berne. Son statut provisoire n'est pas défavorable en Europe. En France, c'est une espèce protégée. Le statut des nicheurs est à surveiller : il semble que la population soit en déclin, en rapport avec la destruction de nombreuses roselières et la détérioration de la qualité des milieux (Siblet, 1999). A ce titre, le Phragmite des joncs est cité sur la liste orange des espèces menacées. Les zones d'accueil, sur le site, peuvent être considérées comme importantes pour l'espèce.

Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) :

Cette espèce est étroitement associée à la présence de massifs d'ajoncs, parfois réduits en superficie (quelques dizaines de mètres carrés). C'est une espèce **sédentaire**, qui fait son nid dans les buissons, les ajoncs et les saules au ras du sol. Elle n'est pas farouche et se montre souvent mais brièvement.

Elle est notée **nicheuse** sur Kersahu. Elle est également notée sédentaire et nicheur potentiel sur le complexe Kervran Kerzine (Rolland, 1987).

A Pen Mané, sa reproduction est confirmée dans la zone de remblais à proximité de la décharge. On dénombre en général un mâle chanteur. C'est une espèce **hivernante** sur le site.

La fauvette pitchou est citée à l'Annexe I de la directive «Oiseaux» et à l'Annexe II de la convention de Berne. Elle est vulnérable en Europe. Sa présence sur Gâvres – Quiberon et Pen Mané mérite d'être soulignée.

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*):

Présente seulement pendant la période de nidification (mars à août), elle fréquente exclusivement les lagunes et marais saumâtres, notamment les salines depuis la Charente Maritime jusqu'au sud de la Bretagne.

La Petite Mer de Gâvres représente la limite Ouest de la présence de ce passereau en Bretagne. De 5 à 8 couples sont présents en reproduction régulière.

Sur Pen Mané, la gorgebleue fréquente exclusivement les roselières hautes et celles en bordure de la lagune (sud du marais). Sa **reproduction est confirmée** et environ 3 à 5 chanteurs annuels sont dénombrés.

Le site peut être qualifié d'importance patrimoniale, cette espèce n'étant présente que sur le Centre Ouest Atlantique. La gorgebleue est citée dans l'annexe I de la directive « Oiseaux ».

Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*)

C'est un oiseau **migrateur**, qui se reproduit dans le marais de Pen Mané où l'on dénombre de 1 à 4 chanteurs. Elle fait son nid bas dans la végétation touffue de la roselière.

La locustelle a besoin de l'ensemble des habitats présents dans le marais pour sa reproduction et son alimentation (soin aux jeunes).

Elle est classée sur la liste orange (en déclin) des espèces menacées (livre rouge national) ce qui en fait une espèce protégée. C'est une espèce au statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe (SPEC4).

Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*)

Cette espèce est le plus souvent **sédentaire**. A Pen Mané, la panure est localisée dans les roselières à proximité des points d'eau. Elle se reproduit sur le site dans un nid reculé dans la végétation palustre sur les roseaux.

Son statut n'est pas défavorable en Europe. La panure à moustache est menacée par la destruction et la destruction de son habitat exclusif (roselière). L'espèce est classée pour la France en liste orange (nicheur).

Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*)

C'est un passereau **sédentaire** vivant dans une végétation touffue et assez haute à proximité de l'eau. Il fait son nid dans la végétation dense au ras du sol.

Sa reproduction à Pen Mané est confirmée, on dénombre environ 10 à 15 mâles chanteurs annuels.

Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)

C'est un oiseau **sédentaire**, qui se reproduit à Pen Mané. Le site dénombre de 6 à 8 mâles chanteurs. Cette espèce élabore son nid à 30 cm du sol dans un fuseau de grandes tiges.

Le site de Pen Mané est très favorable pour l'espèce puisqu'elle a besoin de roselières et de champs cultivés ainsi que de friches.

Rousserolle effarvate

Elle aime les roselières hautes et touffues (pas forcément étendues) de préférence inondées. La rousserolle se **reproduit** sur l'ensemble du marais de Pen Mané, où l'on dénombre environ de 10 à 20 chanteurs. Elle fabrique un nid en corbeille à mi-hauteur.

C'est un **migrateur** qui fréquente l'Europe de l'ouest (en l'occurrence Pen Mané) seulement en été et hiverne le reste du temps en Afrique tropicale.

Martin pêcheur

Il fréquente le site de Pen Mané principalement en **hivernage** régulièrement. On le trouve dans la roselière près de la lagune ou à proximité d'un point d'eau où il peut pêcher.

C'est une espèce très remuante mais néanmoins farouche.

Le martin pêcheur est une espèce classée au titre de la directive «Oiseaux» en annexe I.